

Présidence :	M. Jean-Charles Guiguen,
Secrétaire de séance :	M. Philippe Brandy
Membres présents :	MM. Philippe Andrieux, Georges Bermejo, Patrick Bourabier, Manuel Pinaud, Alain Vedrenne,
Membre excusé :	MME Véronique Autexier, MM. Jean-Jacques Raboisson, Bruno Renon.
Membre absent et non excusé :	Néant.

Dans le cadre de l'article 188 des RG de la FFF, les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée d'un appel, au plus tard le 22 du mois comme le stipule l'article 39.2 des RG du District) par lettre, par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est ramené à 2 jours francs pour les matchs de coupe et pour les 4 dernières rencontres des championnats départementaux (article 39.3 des RG du District).

Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

SOMMAIRE

1° Introduction

- Accueil,
- Formalités,
- Civilités,
- Agenda et information de l'animateur.

2° Sujet(s) « Pour décision »

- 1 : Etude des forfaits,
- 2 : Report des rencontres,
- 3 : Homologation des rencontres,
- 4 : Report du 1^{er} Tour des Coupes SENIORS et CR7.

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

4° Questions et informations diverses

INTRODUCTION

Accueil : L'animateur remercie les participants de leur présence et excuse Véronique Autexier, Jean-Jacques Raboisson et Bruno Renon qui lui ont fait part de leurs absences.

Formalités : Le PV N° 7 ([Lien](#)) de la réunion de la commission des compétitions seniors en date du 04/09/2024 est approuvé avec la modification suivante :

- Les équipes de AL GUIMPS et ENT GARAT 3 DIRAC n'avaient pas été mentionnées, à tort, dans les équipes engagées en Coupe CR7.

COUPE CR7

44 équipes engagées : ABV, ANGOULEME LEROY CS 4, BOUEX US 3, CHABANAIS FC 3, CHAMPAGNE MOUTON US 2, CHASSENEUIL 16 US 4, CHATEAUNEUF 6 US 3, CONDEON REIGNAC, CS CHASSORS 2, ES ARS 2, ENTENTE FOOT 16 2, ETAGNAC US 2, FC GENAC GOURVILLE 2, FC FONTENILLE 2, FONTAFIE FC 3, GENTE LA 3, HAUTE CHARENTE FC 4, ISLE D'ESPAGNAC FCC 4, LA COURONNE CO 3, LA ROCHE RIVIERES FC 4, LINARS ES 4, LSC FEUILLADE 2, MERPINS AS 2, MORNAC ES 5, MOSNAC AS 2, MOUTHIERES SC 3, NERSAC FC 3, PUYSMOYEN AS 4, SALLES D'ANGLES AS 2, ST AMANT DE BOIXE FC 2, SC ST CLAUD 2, ST MAURICE MANOT ANSAC 2, ST SEVERIN PALLUAUD 3, ST HILAIRE FC 3, ST MARTIN US 3, SUD CHARENTE FC 3, TAPONNAT US 2, US BALZAC 2, US BANDIAT FOOT 4, VERDILLE USA 4, VILLEBOIS HAUTE BOEME 2, VINDELLE ASFC 3, AL GUIMPS, ENT GARAT 3 DIRAC.

1^{er} Tour : 12 rencontres avec 24 clubs donnant 12 vainqueurs,

2^{ème} Tour : 16 rencontres avec 12 vainqueurs du 1^{er} tour et 20 exempts (A) donnant 16 vainqueurs,

1/8 de Finale : 8 rencontres avec 16 vainqueurs du 2^{ème} tour donnant 8 vainqueurs,

1/4 de Finale : 4 rencontres avec 8 vainqueurs des 1/8 de finale donnant 4 vainqueurs,

1/2 de Finale : 2 rencontres avec 4 vainqueurs des 1/4 de finale donnant 2 vainqueurs,

Finale : 1 rencontre avec 2 vainqueurs des 1/2 de finale donnant 1 vainqueur.

Civilités : Néant.

Informations de l'animateur : Néant.

SUJET(S) « POUR DECISION »

1– Etude des forfaits :

D4 - Poule A

Fc Confolentais 3 du 08/09/2024 (1^{er} forfait)

D4 - Poule B

Fc St Fraigne 2 du 07/09/2024 (1^{er} forfait)

D4 - Poule C

Taize Aizie Les Adjots 2 du 08/09/2024 (1^{er} forfait)

D4 - Poule E

Es Mornac 4 du 08/09/2024 (1^{er} forfait)

CR7 - Poule B

Us St Martin 3 du 08/09/2024 (1^{er} forfait)

CR7 - Poule C

Co La Couronne 3 du 08/09/2024 (1^{er} forfait)

CR7 - Poule D

As Merpins 2 du 07/09/2024 (1^{er} forfait),

As Salles d'Angles 2 du 08/09/2024 (1^{er} forfait).

Les clubs concernés seront débités de **55 Euros** en application des tarifs Généraux 2024/2025.

Décision 01 : La Commission valide ces forfaits

2– Report des rencontres :

Compétition	Poule	Rencontre	Ancienne date	Nouvelle date	Horaire
D2 – Intersport	A	Ruffe Stade 2 -Montbron Usa	07/09/2024	A fixer	
D3	D	Isle Espagnac Fcc – Nercillac Reparsac Es	07/09/2024	A fixer	
D3	D	Isle Espagnac Fcc – Jarnac Sports 3	05/10/2024	A fixer	
D4	F	Isle Espagnac Fcc 2 – Haute Charente Fc	05/10/2024	A fixer	
D4	H	Chantillac Us – Chateaubernard SI 2	10/11/2024	15/09/2024	15H00

CR7	A	Etagnac Us 2 – St Claud Sc 2	07/09/2024	14/09/2024	18H00
CR	A	St Maurice Manot Ansac 2 – La Roche Rivières Fc 4	08/09/2024	15/09/2024	13H00
CR7	C	Puymoyen As 4 – Mouthiers Sc 3	06/09/2024	27/09/2024	20H00

La Commission informe les clubs que la reprogrammation des rencontres pourra évoluer en fonction de la qualification de certaines équipes en coupes départementales (Charente, District, Réserves et CR7).

Décision 2 : La Commission valide ces reports

3- Homologation des rencontres :

Décision 3 : La Commission homologue les rencontres Seniors et CR7 (Journée 1) avec les résultats inscrits sur les feuilles de match.

SUJET(S) « POUR INFORMATION »

- La commission évoque la possibilité de décaler le 1^{er} tour des Coupes Seniors et CR7 des 28 et 29/09/2024 aux 02 et 03/11/2024.

L'animateur de la commission présentera cette possibilité lors du comité de direction du 16/09/2024.

- Les responsables des équipes CR7 sont conviés au district le vendredi 13/09/2024, pour une réunion d'information et d'échanges, à partir de 18H30.

QUESTION(S) ET INFORMATION(S) DIVERSE (S)

1° - Etude des courriers reçus

- Courriel AS MONS, du 29/08/2024, Pris note,
- Courriel ES MORNAC, du 07/09/2024, Pris note,
- Courriel ENT BERNEUIL SALLES DE BARBEZIEUX, du 09/09/2024, Pris note.

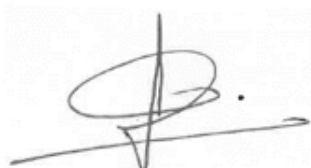
RECAPITULATIF DES DECISIONS DU 11/09/2024

N°	Thèmes	Décision	Pilote	Mise en œuvre
-	PV n°7 du 04/09/2024	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
1	Etude des forfaits	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
2	Report des rencontres	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
3	Homologation des rencontres	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat

La prochaine réunion est fixée au mercredi 19 septembre 2024 à 17h30

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h30

L'animateur,
Jean-Charles Guiguen



Le Secrétaire
Philippe Brandy

